# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-6-76214110

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE"

(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX - B.P. 355 - 62005 ARRAS - Tél. : 21.04.21

Rég. recettes Dir. Dép. Agric.
13, Grand-Place - 62022 ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL 50 F

BULLETIN N° 67 - 22 JUIN 1976

## GRANDES CULTURES

### DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE

Ce ravageur qui est présent en nombre plus ou moins important dans d'assez nombreuses cultures et qui a pu être observé depuis la fin Mai semble se développer quelquefois très rapidement, favorisé par le temps chaud, sec et ensoleillé.

Rappelons que la lutte contre ces ravageurs est rendue obligatoire par la législation et que pour être efficace, les traitements doivent être réalisés sur des jeunes larves ayant la grosseur d'un grain de blé (Voir notre bulletin du 25 Mai).

Il importe de surveiller attentivement les cultures afin de juger de l'opportunité d'une intervention qui pourrait se révéler rapidement nécessaire si ce n'est déjà fait.

Si une intervention était décidée, il serait judicieux de préférer des produits actifs à la fois contre Doryphores et Pucerons.

### PUCERONS SUR POMMES DE TERRE

Ceux-ci sont quelquefois faciles à observer au moins dans certaines régions où des colonies se sont installées, principalement à la face inférieure des feuilles des pousses terminales.

Si, en conditions normales et sur des plantes correctement alimentées en eau et éléments nutritifs leur action peut être négligeable, on peut penser qu'en période de sécheresse prononcée leurs déprédations peuvent être assez grandes et l'expérience l'a démontré il y a quelques années au moins dans certaines régions. Leur action, jointe aux effets de la sécheresse peut être assez néfaste en cas de pullulations importantes et de présence assez généralisée au niveau de la parcelle (Voir notre bulletin du 10 Juin : Pucerons sur toutes cultures).

Là encore, surveiller attentivement les cultures, un traitement pouvant être nécessaire dans le cas où l'on observe assez couramment la présence de pucerons dans une parcelle et si l'on redoute un rabougrissement des pousses terminales.

La présence des auxiliaires doit amener à préférer les produits qui respectent en grande partie ces derniers. Ne pas réaliser de traitements systématiques "d'assurance" et éviter l'emploi de produits trop polyvalents détruisant l'ensemble de la faune.

Certains produits sont efficaces à la fois contre pucerons et doryphores et peuvent présenter un réel intérêt. (Voir tableau).

### PUCERONS DE LA BETTERAVE

A nouveau, on a pu constater autour des 13 - 15 Juin une recrudescence d'activité de ces ravageurs et de nouveaux vols en particulier de Pucerons noirs mais aussi de Pucerons verts et ceci à des degrés très variables selon les régions.

Se reporter aux indications données dans notre bulletin du 10 Juin.

### PUCERONS SUR CEREALES

Les populations sont toujours en augmentation importante dans tous les départements de la Circonscription et des comptages nous ont permis de constater leur doublement en 4 à 5 jours.

.. ...

.../...

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE DIRECTEUR-GÉRANT : JOURNET

31

Il faut donc continuer à surveiller les parcelles où leur présence a été constatée et n'ayant pas encore justifié un traitement.

Une intervention sera réalisée lorsque le seuil de 10 à 15 pucerons par épis en moyenne sera atteint.

## ARBORICULTURE FRUITIERE

Le climat chaud et sec que nous connaissons est très favorable aux insectes et à l'oïdium. Aussi les ennemis que l'on rencontre dans les vergers actuellement et contre lesquels il faut éventuellement combattre sont :

- LES PUCERONS : * Pucerons cendrés du Pommier :

L'intervention se justifie lorsque plus de 2 % des pousses sont infestées.

* Pucerons mauves du Poirier : Même seuil.

- LES PSYLLES SUR POIRIER :

On observe de nombreux foyers. La présence de miellat sur les jeunes pousses est très souvent un bon indicateur. Le seuil d'intervention est de 20 pousses habitées sur 100 contrôlées. On utilisera l'une des matières actives suivantes :

- Azinphos méthyl 40 g/hl ; - Méthidathion 30 g/hl ; - Monocrotophos 30 g/hl ; - Phosmet 50 g/hl ; - Vamidothion 50 g/hl ; - Association Parathion + Phosalone 30 g/hl + 39 g/hl.

On suppose que l'on apporte 1 000 litres de bouillie par hectare.

- LES ACARIENS :

Il est recommandé de suivre leur évolution. On interviendra lorsque 75 % des feuilles seront habitées (3 feuilles sur quatre).

- LE CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES :

* Pour les zones chaudes et intermédiaires : (voir carte) Le vol de la première génération s'achève. Les éclosions qui ont débuté le 8 Juin vont se poursuivre jusqu'à la fin du mois. Le maximum des éclosions se situe entre le 15 et le 20 Juin.

Il faut tenir compte de la rémanence des produits utilisés. Dans les vergers sensibles aux attaques (près des villes, à proximité de pré-vergers), lorsque le 1er traitement a été effectué avant le 10 Juin, suivant le produit utilisé, un nouveau traitement pourrait être nécessaire.

* Pour la zone froide ou littorale : Les éclosions ont débuté le 21 Juin pour atteindre un maximum autour du 25 Juin. Un traitement sera effectué à cette date uniquement dans les vergers sensibles aux attaques.

- L'OIDIUM :

Nous observons de fortes contaminations secondaires. La lutte doit être maintenue.

- LA TAVELURE :

En raison de la sécheresse, le potentiel de projection d'ascospores est encore relativement élevé et permet des contaminations. Les précipitations éventuelles étant semble-t-il difficilement prévisibles, on pratiquera les traitements "stop" , c'est-à-dire immédiatement après la pluie supposée contaminatrice.

## CULTURES LEGUMIERES

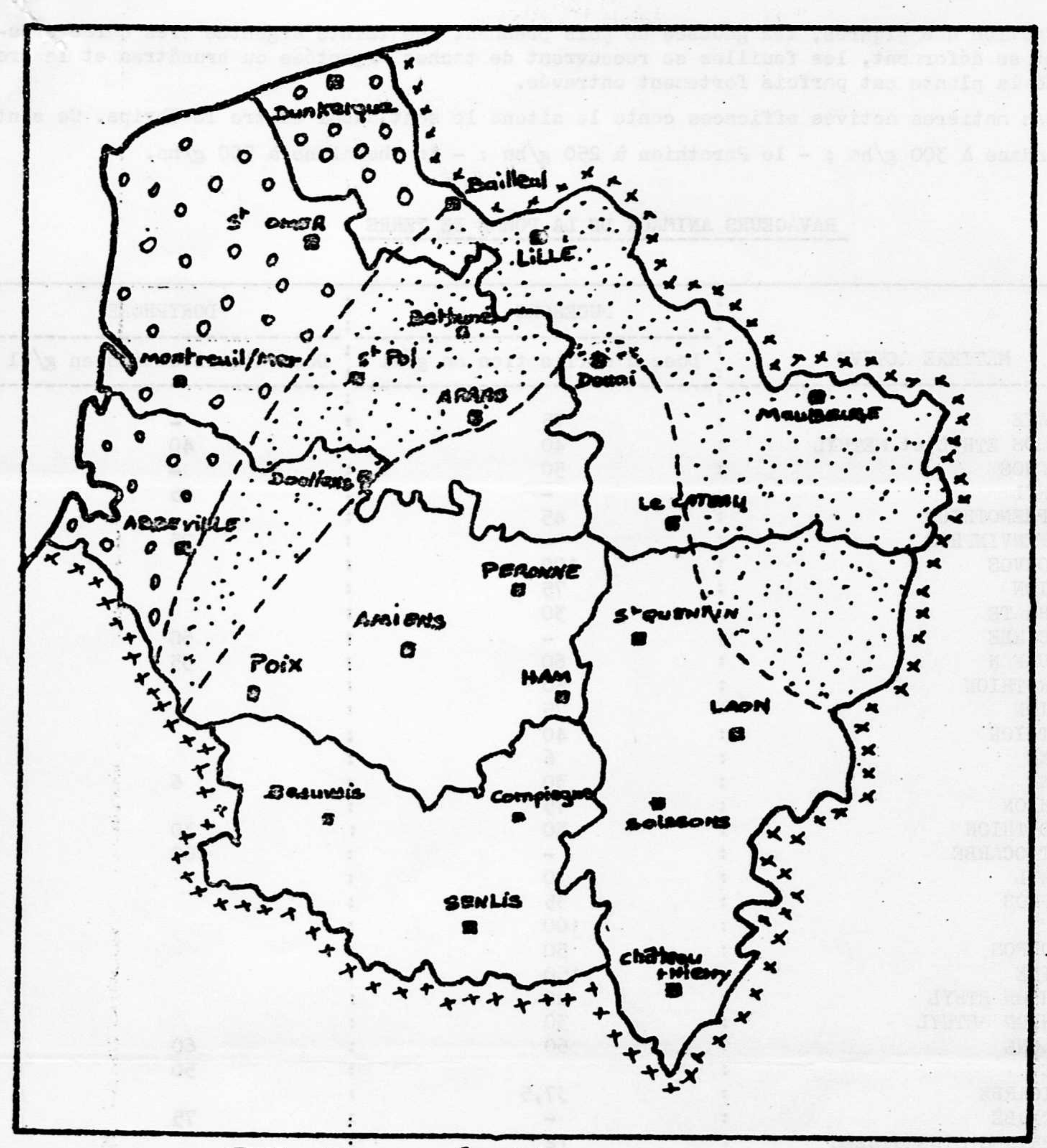
PUCERONS VERTS DU POIS :

On assiste actuellement à une prolifération brutale et semble-t-il importante du parasite. On remarque des différences d'infestation selon les variétés. Il est recommandé de surveiller les cultures. Il est inutile de traiter lorsque le puceron est absent. Il semble que le pois soit plus particulièrement sensible aux attaques précoces (début floraison).

THRIPS DU POIS :

On observe des sorties importantes de larves. Ces larves sont de couleur orangée et leur taille est de 1 à 2 mm. On les rencontre le plus souvent aux extrémités des gousses.

.../...


Dunkerque
Bailleul
St Omer
Lille
Béthune
Montreuil/mer
St Pol
Douai
Arras
Maubeuge
Doullens
Le Cateau
Abbeville
Péronne
Amiens
St Quentin
Poix
Ham
Laon
Beauvais
Compiègne
Soissons
Senlis
Château Thierry
Zone froide
zone intermediaire
Zone chaude.

32

Sous l'action des piqûres, les gousses de pois prennent une teinte argentée très caractéristique et se déforment, les feuilles se recouvrent de taches argentées ou brunâtres et la croissance de la plante est parfois fortement entravée.

Les matières actives efficaces conte le sitone le sont aussi contre le Thrips. Ce sont : - le Lindane à 300 g/ha ; - le Parathion à 250 g/ha ; - la Phosalone à 500 g/ha.

## RAVAGEURS ANIMAUX DE LA POMME DE TERRE

| MATIERE ACTIVE | PUCERONS | DORYPHORE |
|---|---|---|
| | Dose d'utilisation en g/hl | Dose d'utilisation en g/hl |
| ACEPHATE | 75 | - |
| AZINPHOS ETHYL et METHYL | 40 | 40 |
| BROMOPHOS | 50 | - |
| CARBARYL | - | 75 |
| CARBOPHENOTHION | 45 | |
| CHLORFENVINPHOS | - | 25 |
| DICHLORVOS | 100 | |
| DIETHION | 75 | |
| DIMETHOATE | 30 | |
| DIOXACARBE | - | 60 |
| ENDOSULFAN | 60 | 35 |
| FENITROTHION | 50 | |
| FENTHION | 75 | |
| FORMOTHION | 40 | |
| ISOLANE | 6 | |
| LINDANE | 30 | 6 |
| MALATHION | 75 | |
| METHIDATHION | 30 | 30 |
| METHITIOCARBE | - | 100 |
| METHOMYL | 30 | |
| MEVINPHOS | 35 | |
| NALED | 100 | |
| NICHLORFOS | 50 | |
| NICOTINE | 150 | |
| PARATHION ETHYL | 20 | |
| PARATHION METHYL | 30 | |
| PHOSALONE | 60 | 60 |
| PHOSMET | | 50 |
| PIRIMICARBE | 37,5 | |
| PROMECARBE | - | 75 |
| PYRETHRINES SYNERGISEES | 12 | |
| ROTENONE | 20 | 10 |
| TOXAPHENE et POLYCHLOROCAMPHANE | | 150 |

Les Ingénieurs Chargés des Avertissements Agricoles,

A. DROUHARD - G. CONCÉ - S. LAFON

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE" Par Intérim,

C. SCHOUTTETEN

C.P.P.A.P. N° 533 A.D.